Monsieur le Député Maire

Vous clamez haut et fort que vous avez beaucoup de difficultés à recruter des cadres compte tenu du salaire proposé. Or, on s'interroge sur plusieurs points.

1) voici un exemple approximativement de ce que perçoit un cadre a la ville d'ivry sur seine directeur général, directeur général adjoint, directeur et certains élus.

Salaire mensuel : 6 000 euro (hors prime illégale)

Voiture de fonction (coût clio neuve environ 15 000 euro

Essence coût annuel: 1 200 euro (soit 100 euro mensuel environ) + chèque essence

famille

Entretien du véhicule annuel : 2 000 euro (160 euro mensuel environ)

Prise en charge du loyer : 500 éuro

Téléphone portable toutes options + forfait : 2000 euro annuel (soit 160 euro mensuel

environ)

Ordinateur portable achat 2 000 euro

Forfait Internet, cable ect...: 600 euro mensuel

Frais de repas : 1000 euro annuel soit 90 euro mensuel environ

Frais divers 2000 euro Et tous les dessous de table

Soit un salaire mensuel de 7610 euro

Trouvez-vous Monsieur le Député Maire que vos cadres sont mal payés ? sachant que 90 % sont non ivryens, ni électeurs ni contribuables, comment peuvent ils prétendre connaître les attentes des ivryens comme vous-même au dernière élection municipale vous n'étiez déjà plus résident à ivry

Nous, nous constatons qu'ils sont exagérément payer pour ce qu'ils font, être rémunéré 7610 euro sans compter le resté pour se pavaner en réunion du lundi au vendredi et lorsqu'ils n'y sont pas, ils harcèlent moralement et sexuellement le personnel sous couvert de la hiérarchie et de la municipalité, vous allez même jusqu' à payer des avocats pour les défendre

2) Félicitations Monsieur le Député Maire pour vos derniers recrutements , 2 France télécom, 4 Conseil général recensés à ce jour :

France télécom : 1 mise au placard pour refus de fellation, 3 tentatives de suicide dont un par pendaison, arrêts de maladie pour dépression divers sanctions.

Conseil général : un mort pas suicide, 5 tentatives de suicide, arrêts de maladie pour dépression.

Qu'attendez vous Monsieur le Député Maire ? qu'un employé s'immole devant l'esplanade ? 3) Vos abus de biens sociaux et de pouvoir envers la population ivryenne :

Vous expulsés les propriétaires des terrains (même les roms) sur lesquels vous envisagez vos grands projets ivry confluence, quartier parisien, ect.... le social n'est qu'une parade pour masquer vos réels motivations et dilapider l'argent des contribuables et maintenir les pauvres et les familles dans la précarité.

Les sociétés bénéficiaires des marchés publiques doivent en contre partie verser une enveloppe à l'élu et au parti communiste.

Les associations qui servent de couverture pour détourner les deniers publics, les emplois fictifs.

A voir le mépris avec lequel vous traitez les employés et les ivryens, comment vous avez détruit la ville, votre père doit se retourner dans sa tombe.

Les ivryens sont en droit de savoir à quoi sert leurs impôts.

Les bâillonnés